



## PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT TOURNOI DE GOLF DE L'AQRP 2025

---

Le remboursement du coût d'inscription au tournoi de golf de l'AQRP peut s'appliquer sur simple demande d'annulation\*.

Pour obtenir un remboursement, la personne inscrite ou l'un de ses proches doit communiquer avec l'AQRP avant le 18 août 2025. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être accordé.

### **Pour nous joindre**

Téléphone : 1 800 653-2747, option 4

Courriel : [chantal.berube@aqrp.ca](mailto:chantal.berube@aqrp.ca)

*\*Certaines restrictions s'appliquent.*